

M. McDermid: Il n'y a personne qui peut l'expliquer de l'autre côté de la Chambre.

M. Jelinek: Monsieur le ministre, pouvez-vous répondre au nom du gouvernement?

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, si le gouvernement refuse de fournir des explications au député de Skeena (M. Fulton), qui a posé une question tout à fait raisonnable, je vais tâcher de le faire moi-même. Je me mettrai à la place . . .

M. Cullen: La même vieille bande!

M. Hnatyshyn: . . . d'un partisan du gouvernement libéral, même si cela me rend malade rien que d'y penser.

Des voix: Quelle honte!

M. Hnatyshyn: Je vais essayer de me mettre à la place d'un député ministériel de l'arrière-ban et m'efforcer d'expliquer au député de Skeena pourquoi le gouvernement ne veut pas que cet amendement soit adopté. La raison est très simple. C'est parce que le vérificateur général a l'habitude de divulguer les dépenses qui, d'après lui et selon les lignes directrices qu'on lui demande de respecter puisqu'il relève directement du Parlement, constituent un détournement de fonds publics.

Une société privée d'experts comptables n'envisagera pas nécessairement son travail du même point de vue. Comment Price Waterhouse, Peat Marwick ou une autre société du même genre font-elles leurs vérifications en temps normal? Elles se contentent de présenter un bilan pour montrer quelles sont les sommes reçues et le montant des dépenses, sans préciser de quel genre de frais il s'agit. Par exemple—et cela ne plaira ni au vérificateur général ni aux ministériels, car ce n'est pas très bon pour eux du point de vue politique—le vérificateur général mettra le doigt sur les frais de représentation du président de la société chargée d'organiser les paris sportifs. Il soulignera certainement que ce président aura à sa disposition à Ottawa une limousine avec chauffeur. Il précisera que non seulement le président, mais également les membres du conseil d'administration auront à leur disposition, en permanence, une suite dans un luxueux hôtel d'Ottawa.

M. Fulton: Et dans toutes les villes du pays.

M. Hnatyshyn: Je ne cite pas ces exemples en l'air; je prends comme exemple ce qui s'est passé à Loto-Canada. C'est le mode de vie auquel s'étaient habitués ceux qui soutiraient aux pauvres jusqu'à leur dernier sou. Quand nous avons été portés au pouvoir, M. Hamilton, président de Loto-Canada a été accueilli à son arrivée à Ottawa par une Cadillac conduite par un chauffeur . . .

M. Mayer: En uniforme.

M. Hnatyshyn: . . . en uniforme, qui remplissait également des fonctions dans la suite louée en permanence dans un luxueux hôtel du centre-ville. Ce genre de dépenses pourraient être révoltantes. Cela ne plairait pas tellement aux partisans

Paris collectifs sportifs—Loi

libéraux, car s'il fallait faire toute la lumière là-dessus, ce ne serait pas très joli.

Que pourrions-nous découvrir d'autre? Par l'entremise du vérificateur général, nous découvririons sans doute d'autres dépenses inacceptables, telles que les frais de voyage de ces personnes. Nous saurions exactement quel pourcentage de cet argent est consacré aux frais administratifs, alors qu'en principe, il doit servir à de justes causes, à des œuvres de bienfaisance, car c'est sous ce prétexte que le gouvernement a incité les Canadiens à appuyer cette loterie.

J'ai été heureux d'entendre le représentant du Nouveau parti démocratique intervenir au nom de son parti. Je craignais que le NPD ne demeure silencieux. Tandis que ses députés se rencontrent pour récrire le manifeste de Regina, il serait opportun, à mon avis, qu'ils commencent à songer à leur position morale sur certaines questions qui se posent au Canada. Il est grand temps, et les Canadiens les surveilleront avec un certain intérêt alors qu'ils se réuniront à Regina pour récrire et repenser les principes qui les ont conduits au rang très élevé qu'ils occupent actuellement dans les sondages d'opinions. Toutefois, je veux revenir à la question.

Quand j'exerçais mon métier d'avocat, je représentais parfois des personnes qui étaient ce qu'on appelle communément des bookmakers. J'avais de nombreux clients qui acceptaient des paris. Je suis inquiet. J'appuie cette motion, car je crois que le gouvernement donnera à ces gens qui acceptent des paris une mauvaise réputation. Damon Runyon, un Canadien, savait écrire à propos de ces individus. Ils forment un groupe très intéressant et ce sont des gens qui sont en somme charmants. Toutefois, ils contrevenaient à la loi. Bien entendu, le gouvernement fédéral s'en soucie guère. Il va s'en mêler lui-même.

M. Masters: Cela ne vous inquiétait pas non plus?

M. Hnatyshyn: Il ira de l'avant et mettra toutes voiles dehors, enfreignant et modifiant la loi. Laissons donc le gouvernement fédéral faire ce que ces pauvres types qui tentent de gagner honorablement leur vie ne peuvent pas faire. C'étaient d'excellents garçons très divertissants, mais ils enfreignaient la loi et ils avaient besoin de la meilleure défense. Donc, ils me consultaient. Ils avaient un certain nombre de tours dans leur sac. L'un d'eux était à l'emploi de papier dit inflammable. Quand ils inscrivait des paris, ils utilisaient un papier qui pouvait s'enflammer très facilement. Tout à coup, quand un visiteur, comme un agent de police, arrivait sur les lieux, la preuve disparaissait automatiquement et finissait dans ce qu'on appelait les toilettes. La chose qui me préoccupe à ce sujet est que si le gouvernement s'oppose à la proposition de mon collègue, le député de St. Catharines (M. Reid), notre système de comptabilité devra compter entièrement sur du papier inflammable.